

STEINBERG (Lucien), *Le comité de Défense des Juifs en Belgique 1942-1944*, Editions de l'Université de Bruxelles, 1973. 198 pages, 250 FB (Centre National des hautes études juives).

Qu'il ait fallu confier pareille étude à un chercheur de Paris, d'ailleurs fort compétent, montre combien l'histoire de la résistance se heurte encore à des difficultés qui tiennent non seulement à l'absence de documents écrits mais... et c'est à peine paradoxal, à la présence vigilante de nombre d'acteurs fort jaloux de leur place dans l'histoire. L'existence même de ce travail est le résultat de cette préoccupation : le bonheur a voulu que Lucien Steinberg soit un historien sérieux et honnête qui a tenté, sans toutefois toujours y parvenir à s'élever au dessus des problèmes de personnes pour décrire et détailler l'essentiel.

Et cet essentiel est le fait, incontestable et incontesté, que l'action du CDJ contribua à faire en sorte que la moitié de la population juive présente en Belgique sous l'occupation réussit à échapper à la déportation. En particulier, le CDJ sauva près de 3.000 enfants dont beaucoup de parents périrent à Auschwitz.

Voilà donc une organisation de résistance très particulière, ou plutôt qui pose des problèmes particuliers à l'historien. Bien que secrète, la résistance "traditionnelle" laisse des traces, ne fût-ce que par ses exploits : dynamitages, exécutions etc... Son action tend à l'éclat, à frapper l'imagination, à peser sur l'opinion publique ou l'occupant. Ici, pour cacher, nourrir, doter de faux papiers des milliers de personnes, il faut impliquer des milliers de bonnes volontés, mais dans le secret le plus absolu, puisque le but est précisément de rendre imperceptible l'objet de tous ces efforts : la population juive menacée. L'action est donc multipliée par autant d'agents qu'il y eut de logeurs, de fabricants de faux papiers, de donateurs financiers. Sources innombrables, mais pour des actes qui laissent fort peu de traces dans les mémoires.

Le mérite de Steinberg est d'avoir pu tirer du néant l'histoire de cette organisation, malgré l'hypothèque que faisait peser sur son travail la prédominance des sources orales.

C'est donc à l'été 1942 que se constitue le CDJ, à l'initiative du communiste Chert Josua qui apporte la caution et l'appui du Front de l'Indépendance. Dans la demeure du Professeur Perelman, de l'U.L.B., huit hommes se réunissent qui viennent de divers horizons. Il y a là notamment un catholique progressiste, un sioniste de gauche, un juif néerlandais déjà agent de Zéro. La date mérite qu'on s'y arrête. Elle porte signification du fait que jusqu'alors, mis à part une infime minorité, on ne peut dire que le problème de la persécution

antisémite agite la population. Il n'est que de voir - et l'auteur aurait eu intérêt à le faire - le peu de place qu'y consacre la presse clandestine pour comprendre que même au niveau de ceux qui ont engagé la lutte contre les nazis, le problème n'est pas préoccupant. Il faut dire que c'est le but recherché et atteint par l'occupant dans la manière dont il a introduit sa législation raciale, peu à peu, de manière à laisser chaque fois subsister l'espoir. C'est le port de l'étoile qui mettra brutalement la population des grandes villes en présence du problème. Et là encore, malgré les ordres de Berlin et l'exemple hollandais et français, les autorités allemandes de Bruxelles ont tenté de retarder l'introduction de la mesure par crainte des réactions de la population belge.

Autre élément d'apaisement, et de taille, l'institution d'un *Judenrat*, l'Association des Juifs de Belgique, qui jouera le rôle dévolu à ces organismes dans toute l'Europe : faire assumer par des Juifs une politique allemande qui n'a qu'un seul but, l'extermination totale.

Avec la port de l'étoile et les premières convocations pour le "travail obligatoire dans l'Est", (le premier convoi pour Auschwitz quitte Malines le 4 août 1942), les perspectives deviennent plus nettes. Le CDJ peut se constituer et agir efficacement. La liquidation d'un dirigeant de l'AJB par des Partisans Armés montre que certains n'ont pas attendu pour agir. Mais il est de fait qu'avant cette date une action du type de celle entreprise par le CDJ aurait eu quelque difficulté tout à la fois de trouver une population juive qui fasse confiance à ses mots d'ordre et les milliers de bonnes volontés nécessaire dans la population belge. Cela n'enlève rien au mérite des fondateurs du CDJ, bien au contraire. La destruction quasi totale du judaïsme hollandais montre ce qui aurait pu se passer sans la prise en main par des Juifs de leur propre protection.

L'auteur consacre des pages exemplaires à décrire la problématique du *Judenrat* en Belgique et, sans phrases inutiles, son constat est une condamnation sans appel. Des hommes, il parle sans haine, essayant de comprendre les motivations. Il aurait eu avantage sans doute à ne point trop isoler chaque individu et à chercher dans le contexte politique et social quelques clés du comportement. Car en fait, il s'agit bien de notables, politiquement et socialement parlant, et leur attitude n'est point si éloignée de celle des notables belges en 1940. Seulement, pour les Juifs, l'heure du choix fondamental s'est posé un an plus tard. La différence est que pour les notables belges il s'agissait de savoir si l'on continuerait l'activité malgré la perte de l'indépendance nationale. Pour les Juifs, il s'agit de la participation à une politique qui n'a qu'un seul but - alors caché -

la liquidation de toute la communauté !

L'essentiel du travail de Steinberg est naturellement la description des méthodes et moyens utilisés par le CDJ pour arriver à ses fins. Il décrit minutieusement les mécanismes de recherches de logements, d'enfants, d'adultes, de faux papiers, d'argent. Il montre la réelle et indispensable participation de la population belge à ce sauvetage collectif. Fort originale est la manière dont l'auteur démontre comment le CDJ parvint à "retourner" l'AJB, c'est-à-dire à utiliser cette couverture légale pour accomplir son travail clandestin.

On lira donc avec intérêt cet ouvrage important sur un type d'organisation clandestine quasi unique dans l'Europe occupée. Mais ce livre appelle une remarque générale : celui du traitement des sources orales. L'auteur, qui pratique une critique exemplaire des sources écrites s'est trouvé, principalement à propos du rôle des divers dirigeants du CDJ, confronté avec des témoignages contradictoires, mais surtout de qualités diverses. En matières de souvenirs, un intellectuel raffiné s'exprime mieux et plus complètement qu'un autre. De plus pour bien des responsables du CDJ, celui-ci ne fut qu'une des activités clandestines auxquelles ils se livrèrent pendant la guerre et Steinberg l'a justement noté. Dès lors la relation des faits, souvent 10, 20 ou 30 années après diffère. Plus grave, les dirigeants disparus n'ont rien laissé derrière eux. L'historien se doit d'établir lui-même une pondération entre les éléments qui lui sont fournis.

Aussi ne cachons-nous pas que l'enthousiasme - non dans les faits, mais dans les adjectifs et périphrases - de l'auteur pour l'un ou l'autre de ses personnages qui l'ont séduit choque quelque peu l'historien. Non qu'il faille retrancher quoi que ce soit à ce qui a été fait ou taire par qui cela a été fait. Mais la prudence élémentaire de l'historien commande de laisser dans l'esprit du lecteur place à ce qu'il ne sait pas et qu'il a des raisons de croire qu'il n'a pu savoir pour les raisons évoquées plus haut.

Le maniement des sources orales est à la fois la chance et le péril de l'historien de la Zeitgeschichte. Mais l'adjectif est son plus mortel ennemi.

José GOTOVITCH